

SYNTHÈSE

Coût de l'opération pour Nîmes Métropole selon la CAFFIL

57 417 312,12 € (indemnité du prêt 1659242 P)

57 417 312,12 € : TOTAL estimé des indemnités par la CAFFIL

36 598 643,49 € : aide du Fonds (63,74 % des indemnités)

20 818 668,63 € : coût restant à a la charge de Nîmes Métropole (36,26 % des indemnités)

Coût de l'opération pour les habitants de Nîmes Métropole

20 818 668,63 € : coût supporté par les contribuable locaux (36,26 % des indemnités)

18 299 321,75 € : coût supporté par les contribuables nationaux (31,87 % des indemnités)

18 299 321,75 € : coût supporté par les clients bancaires (31,87 % des indemnités)

57 417 312,12 € : TOTAL estimé des indemnités par la CAFFIL

En définitive, ce sont les habitantes et les habitants de Nîmes Métropole qui vont payer la totalité de l'ardoise, 36,26 % en tant que contribuable local, 31,87 % en tant que contribuable national, et 31,87 % en tant que client bancaire sous la forme de l'augmentation des frais bancaires.

Que représente l'indemnité de 57 417 312,12 euros au regard du budget 2016 de Nîmes Métropole ?

- Plus de 4 fois les frais annuels de personnel de la ville
- Plus de 29 ans de frais financiers
- Plus de 77 % des recettes d'impôts et taxes annuelles
- Plus de la totalité des taxes foncières et d'habitation perçues annuellement
- 7,5 fois les dépenses d'exploitation du budget d'assainissement
- 5,6 fois les dépenses d'investissement du budget d'assainissement